



# Risques et Résilience des Territoires 2017

« Apports de la notion de résilience à la gestion des risques »

**10 et 11 octobre 2017**

**Ecole Nationale Pont & Chaussées**

Paris, Marne La Vallée

## 1<sup>ère</sup> annonce et Appel à communications

A l'occasion de la présentation des résultats des travaux de recherche conduits dans le cadre du programme de recherche « Risques, Décision, Territoires » du Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer (MEEM) sur le thème de « La résilience des territoires face aux risques », la SHF s'associe au MEEM pour organiser un colloque sur les « apports de la notion de résilience à la gestion des risques ». Depuis quelques années, après avoir mis en avant le concept de vulnérabilité, la gestion des risques s'est enrichie d'une nouvelle notion, celle de la résilience, qui a renouvelé la manière de concevoir la relation entre la société et les risques (naturels ou technologiques). Parfois vue comme le versant positif de la vulnérabilité, la résilience est une notion intégratrice et d'acceptation assez large qui concerne non seulement les capacités d'un groupe social ou/et d'un territoire (ou, plus largement d'un système socio - technique, écologique, etc.) à faire face à une catastrophe, mais aussi ses facultés à se relever de cette perturbation. En centrant l'analyse sur les conditions qui permettent une meilleure robustesse ou une meilleure adaptation des enjeux aux divers aléas, ou sur celles qui facilitent un meilleur « retour à l'équilibre » après un événement grave, cette notion a induit un changement de point de vue. On s'interrogera sur les effets positifs ou éventuellement négatifs de ce dernier à la fois sur les diverses étapes de la gestion des risques et sur les objets d'étude eux-mêmes :

- 1) Depuis l'analyse des risques, la prévention, la protection, la réduction de la vulnérabilité, le retour à la normale et jusqu'à la reconstruction post-catastrophe (« *Build Back Better* » ISDR 2015, repris et développés dans les « 7 piliers de la prévention des risques »), les méthodes et les pratiques de gestion des risques intègrent-elles la notion de résilience, et si oui, avec quels bénéfices ? Et pour qui ? Si non, pourquoi ? La façon de gérer les risques en a-t-elle été modifiée ? Les expériences de reconstruction et de retour à de nouveaux équilibres après une catastrophe sont particulièrement attendues. Ont-elles enrichi la manière de gérer les risques et comment ? Quelles rétroactions permettent-elles de concevoir et de mettre en place ? En bref, il s'agit ici de s'interroger sur la façon dont la résilience s'intègre dans toutes les phases de la gestion des risques et dont elle a pu modifier la façon de les aborder.
- 2) Les enjeux exposés aux risques (individus, bâtiments, exploitations, activités économiques, matériels...) ne constituent pas des éléments indépendants mais s'intègrent dans des systèmes complexes (organisations, territoires, sociétés...) qui doivent retrouver un fonctionnement satisfaisant après un événement perturbateur.

Au-delà d'une approche sectorielle du risque, la notion de résilience conduit-elle à une meilleure prise en compte de cette complexité, via une vision plus systémique, davantage reliée au fonctionnement des systèmes et des territoires ? Ouvre-t-elle à des pratiques innovantes ? Par exemple, la notion de résilience permet-elle de mieux aborder des questions complexes comme celle des réseaux techniques et de leur vulnérabilité aux inondations ? Ou bien permet-elle de faire émerger de nouveaux acteurs ? De faire évoluer le rôle du citoyen dans la gestion des risques ? A contrario, la vision systémique est-elle antagoniste avec la rigueur des approches sectorielles ?

3) Plus fondamentalement, on pourra s'interroger sur la question de savoir ce que le recours à cette notion de résilience suppose comme changement dans notre façon de penser le risque et notre environnement. Qu'est-ce que ce changement révèle ? Et quels sont les nouveaux modèles qui émergent avec cette notion et qu'apportent-ils pour l'action concrète et la gestion des risques à l'échelle des territoires ?

C'est la capacité de nos sociétés et de nos territoires à faire face aux catastrophes naturelles et technologiques qui est interrogée ici. Au-delà des questionnements sur la mobilisation et l'efficacité opérationnelle de la notion de résilience qui sont au cœur du colloque, les communications sont appelées également sur toutes les formes d'expériences de prise en compte de la notion de résilience dans la gestion des risques.

Bien que les risques naturels soient au centre des préoccupations du colloque, la problématique de la résilience et du retour à l'équilibre après une catastrophe étant partagée par toutes les formes de risques, on s'interrogera aussi sur l'apport que peuvent fournir les travaux qui concernent les risques technologiques.

*Nous attendons vos résumés (2 pages maximum) en réponse à cet appel à communications  
avant le  
**10 décembre 2016***

## COMITE DE PILOTAGE :

Jean-Michel GRESILLON (SHF - MEEM)  
(animateur du Comité)

- Stéphanie BIDAULT (CEPRI)
- Philippe BOLO (ISL)
- Anne CHANAL (Cerema)
- Thierry COANUS (ENTPE)
- Anna DUPONT (SHF)
- Michel LANG (IRSTEA)
- Daniel LOUDIERE (SHF)
- Didier RICHARD (IRSTEA)
- Dominique THIERRY (MEEM)
- Neda SHEIBANI (SHF)
- Freddy VINET (Université de Montpellier III)

### Pour plus d'informations:

<http://www.shf-hydro.org/213-1-manifestations-16.html>  
CONTACT : [n.sheibani@shf-hydro.org](mailto:n.sheibani@shf-hydro.org)

